

## Questions orales

● (1440)

**L'hon Charles Mayer (ministre d'État (Commission canadienne du blé)):** Monsieur le Président, dans son préambule, le député aurait dû dire que les trois quarts des producteurs y ont droit au lieu du quart. En fait, environ 77 ou 78 p. 100 des agriculteurs de l'Ouest ont droit à leur part des 450 millions que nous avons débloqués avant les semailles du printemps.

**Des voix:** Bravo!

**M. Mayer:** En répondant à une question analogue de son collègue, le député de Yorkton-Melville, j'ai dit que je ne voulais pas donner de faux espoirs à cause de certains problèmes administratifs. Avec la Commission canadienne du blé, qui applique la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies, et avec plusieurs autres fonctionnaires, nous avons décidé de ne pas participer ce printemps.

## LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Vic Althouse (Humboldt-Lake Centre):** Monsieur le Président, faut-il en déduire que l'on n'offrira pas de paiements anticipés en espèces pour les semailles de printemps et que les agriculteurs peuvent essayer de trouver quelqu'un d'autre pour reprendre leur exploitation?

**L'hon. Charles Mayer (ministre d'État (Commission canadienne du blé)):** Oui, monsieur le Président, c'est exact.

\* \* \*

## LES FINANCES

LES GROSSISTES QUI VENDENT DU COMBUSTIBLE—LE  
REMBOURSEMENT DE LA TAXE DE VENTE

**M. Geoff Wilson (Swift Current-Maple Creek):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances et porte sur le projet de loi C-17 et sur la façon dont on rembourse la taxe de vente aux grossistes qui vendent du combustible.

Les frais financiers à assumer entre le moment où le grossiste acquitte la taxe et la date du remboursement de cette taxe par le gouvernement constituent un lourd fardeau pour beaucoup de grossistes. Le ministre pourrait-il envisager la possibilité de faire des avances à ces grossistes pour accroître leurs liquidités?

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, j'apprécie énormément l'intérêt du député pour cette question. J'étudierai naturellement sa proposition, mais il me semble difficile *a priori* d'administrer un tel système, car les arrangements entre le gouvernement et les personnes concernées risqueraient de devenir fort complexes. Néanmoins, nous étudierons sérieusement la question.

\* \* \*

## LES RELATIONS OUVRIÈRES

## AIR CANADA—LA GRÈVE DES PRÉPOSÉS AUX GUICHETS

**L'hon. André Ouellet (Papineau):** En l'absence du ministre des Transports, monsieur le Président, je voudrais poser une question au premier ministre suppléant. Puisque le médiateur fédéral dans le conflit entre Air Canada et les préposés aux

guichets n'a pas réussi à rapprocher les deux parties, le premier ministre suppléant peut-il dire à la Chambre ce que le gouvernement se propose de faire maintenant?

**L'hon. Erik Nielsen (premier ministre suppléant):** Monsieur le Président, j'ai répondu à cette question hier quand elle a été posée par un député du Nouveau parti démocratique. Les négociations entre le syndicat et l'employeur ont été ajournées dans le but de donner aux deux parties l'occasion de prendre du recul et de réévaluer leur position. C'est une phase tout à fait normale dans ce genre de négociations. Nous espérons que l'employeur et le syndicat reprendront leurs discussions bientôt et parviendront à s'entendre.

\* \* \*

[Français]

## AIR CANADA

LA POSITION DU GOUVERNEMENT AU SUJET DU CONFLIT  
ACTUEL

**L'hon. André Ouellet (Papineau):** Une question supplémentaire, monsieur le Président. Il semble évident que le gouvernement ne sait plus quoi faire. Je voudrais demander au vice-premier ministre s'il réalise à quel point une telle grève peut être longue et coûteuse pour la compagnie Air Canada et à quel point une telle grève peut déranger les plans de vacances de milliers de voyageurs canadiens. Et je voudrais demander au ministre, dont le gouvernement a été si rapide à nommer ses supporteurs au bureau de direction d'Air Canada, pourquoi ce gouvernement est-il si lent à agir pour régler ce conflit?

[Traduction]

**L'hon. Erik Nielsen (premier ministre suppléant):** Là encore, monsieur le Président, un député du Nouveau parti démocratique a posé cette question hier en la formulant presque de la même manière. Je suppose que le député l'ignorait. Nous sommes parfaitement conscients de la gravité de la situation, tout comme lui. Personne ne conteste ce point. Je lui rappelle cependant, comme je l'ai fait hier, qu'il s'agit d'une société de la Couronne qui négocie avec les représentants de ses employés. Je suis convaincu que le député serait le dernier à prétendre que nous devrions discuter en détail de ces négociations à la Chambre des communes. Cela ne favoriserait en rien le processus des négociations collectives, bien au contraire.

\* \* \*

## L'EMPLOI

## LE PAIM EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

**M. Ray Skelly (Comox-Powell River):** Monsieur le Président, la ministre de l'Emploi et de l'Immigration aurait-elle l'obligeance de confirmer qu'elle a approuvé l'octroi d'une somme de 4.84 millions de dollars dans le cadre du Programme d'adaptation de l'industrie et de la main-d'œuvre pour la région côtière de la Colombie-Britannique? Confirmerait-elle également que cette somme a été mise entre les mains de trois organisateurs conservateurs bien connus, MM. Thor Petersen et Jim Lornie, de Campbell River, et Stan Hagen, de Courtenay? Confirmerait-elle en outre que ces personnes pourraient empocher jusqu'au tiers de cette somme en dépenses administratives?